



EN BREF :

- Poivron : la pyrale est active, poursuivez le calendrier de traitements. La présence de pucerons nécessite des traitements dans quelques régions.
- Tomate et poivron : la punaise terne est active dans la région de Québec et de Chaudière-Appalaches.
- Aubergine : altise, de nouveaux adultes qui ont faim.
- Progression du blanc dans les courges d'hiver et la citrouille.
- Maladies : septoriose dans la courge d'hiver et la citrouille, tache angulaire dans les cucurbitacées, tache bactérienne dans le poivron, alternaria, moucheture bactérienne et chancre bactérien dans la tomate.

POIVRON : PYRALE DU MAÏS

Traitements pour les régions de Laval, de Lanaudière, des Basses-Laurentides, de la Montérégie et du Centre-du-Québec (localités autour de Pierreville)

Dans la majorité des sites de piégeage, les captures de papillons se poursuivent cette semaine et l'activité de la pyrale varie de modéré à élevé. Le calendrier de traitements indiqué dans le dernier avertissement est maintenu :

- 3 traitements : il reste les traitements des 7 et 14 août.
- 2 traitements : à faire les 5 et 12 août.
- 1 traitement : à faire le 10 août.

Traitements pour les régions de la Mauricie, de l'Outaouais, des Hautes-Laurentides et du Centre-du-Québec (sauf Pierreville)

L'activité de la pyrale bivoltine varie de faible à modéré. Le calendrier de traitements indiqué dans le dernier avertissement est maintenu :

- 3 traitements : 3, 10 et 17 août.
- 2 traitements : 8 et 15 août.
- 1 traitement : 13 août.

Traitements pour la région de Québec et de Chaudière-Appalaches

La pression de la pyrale **bivoltine** est généralement faible dans ces régions. De façon générale, deux traitements devraient suffire. Nous confirmerons les dates de traitements au cours des prochaines semaines, en fonction des captures de pyrales bivoltines dans les parcelles de maïs sucré et de poivrons où des pièges de types *Heliothis* ont été installés.

Dates de traitements dans le poivron contre la pyrale bivoltine

Capture des premiers papillons	Début de la ponte	Nombre et dates des traitements (prévision)
29 juillet	Vers le 8 août	1 traitement : 23 août 2 traitements : 18 août et 25 août 3 traitements : 13 août, 20 août et 27 août

POIVRON : PUCERONS

Comme la semaine dernière, des colonies de pucerons sont signalées dans des champs de poivron des régions de la Montérégie, des Laurentides et de Québec. Des traitements sont en cours. Si vous devez intervenir contre le puceron et la pyrale du maïs, l'ORTHENE contrôle ces deux ravageurs.

TOMATE ET POIVRON : PUNAISE TERNE

Dans plusieurs régions du Québec, on doit traiter contre la punaise terne dans des champs de tomate et de poivron. Consultez l'avertissement **No 14** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14cso05.pdf>) du 27 juillet 2005 afin de voir les dommages sur les fruits de tomate. Vous trouverez la liste des insecticides homologués ainsi que les délais avant récolte dans le bulletin d'information **No 01** ([http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cso05\(modifie\).pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cso05(modifie).pdf)) du 13 mai et modifié le 17 mai 2005.

AUBERGINE : ALTISE

En Montérégie, une nouvelle génération d'altise est de retour dans les aubergines et les adultes ont faim! Les dégâts peuvent sembler impressionnants car les altises laissent de nombreuses traces de grignotage sur les feuilles. D'après des seuils américains, aucune intervention n'est justifiée sur des plants adultes bien établis, à moins que 10 à 20 % de la surface foliaire totale ne soit détruit par ces insectes.



ZUCCHINI, CITROUILLE ET COURGE D'HIVER: BLANC

Le blanc fait son apparition et évolue dans plusieurs champs de citrouille, de courge d'hiver et de zucchini. Dans les citrouilles et les courges d'hiver, **les applications de fongicide doivent débuter dès l'apparition des premiers symptômes**. Inspectez la face inférieure des feuilles car le blanc y apparaît souvent en premier. Nous recommandons de traiter 2 ou 3 fois à partir du moment où vous observez la maladie dans le champ. Vous pouvez alterner les traitements aux 10 à 15 jours. Alternez une pulvérisation de BRAVO avec une de CABRIO afin de limiter l'apparition de résistance du blanc au CABRIO. Une stratégie efficace nécessite de contrôler le pathogène à la face inférieure comme à la face supérieure de la feuille. Le CABRIO a l'avantage d'avoir une activité translaminaire ce qui permet au produit de couvrir les deux faces foliaires. Afin d'obtenir une bonne couverture du fongicide, utilisez un minimum de 375 litres d'eau/ha.



AUTRES MALADIES

Dans les cucurbitacées, on signale surtout de la tache angulaire dans des champs de concombre, de courge et de citrouille. Les traitements à base de cuivre vont limiter le développement des bactéries. Dans la citrouille, les traitements à base de cuivre sont rarement justifiés, à moins que la maladie ne s'attaque aux fruits.

On signale de la **septoriose** dans des champs de courge d'hiver et de citrouille. Sur les feuilles des cucurbitacées, la septoriose se manifeste par des taches foliaires de couleur blanchâtre, de forme arrondie d'environ 1 mm de diamètre, portant un halo jaune et visibles des deux côtés de la feuille. On peut souvent voir à l'intérieur de ces petites taches blanches des points noirs qui sont des pycnides (fructification du champignon). La photo ci-dessous montre de la septoriose sur les feuilles de citrouille.



Le bulletin d'information No 02 ([http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02cso05\(modifie\).pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02cso05(modifie).pdf)) du 13 mai et modifié le 17 mai 2005 vous fournira la liste des fongicides recommandés et les délais d'application avant la récolte.

Les averses et le temps chaud favorisent la dissémination des maladies bactériennes dans la tomate et le poivron et on signale de nouvelles infections. Renouvelez, à intervalle de 7 jours, les traitements à base de cuivre, en mélange avec du mancozèbe pour la tomate et avec du zinèbe pour le poivron.

Pour les champs de tomate davantage touchés par l'alternaria ou la septoriose, plusieurs nouveaux fongicides ont été homologués dans les dernières années pour combattre ces maladies. Consultez le bulletin d'information No 01 ([http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cso05\(modifie\).pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cso05(modifie).pdf)) du 13 mai et modifié le 17 mai 2005 pour obtenir la liste complète des produits phytosanitaires.

Texte rédigé par :

Christine Villeneuve, agronome, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ
Isabelle Couture, agronome, Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ

Collaboration :

Pierrot Ferland, agronome, Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
CHRISTINE VILLENEUVE, agronome
Avertisseuse – cucurbitacées-solanacées
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : (450) 454-2210, poste 231 - Télécopieur : (450) 454-7959
Courriel : Christine.Villeneuve@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 15 – cucurbitacées-solanacées – 4 août 2005

